

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00781

Numéro SIREN : 490 735 081

Nom ou dénomination : AGV

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 9101

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AGV		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12			
Adresse de l'entreprise : 55 rue M. de Lattre de Tassigny 85110 CHANTONNAY		Durée de l'exercice précédent* : 12			
Numéro SIRET* : 4 9 0 7 3 5 0 8 1 0 0 0 2 1		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le : 31/12/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 723	5 414
		Fonds commercial (1) AH	AI		1 022 438
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	41 489	6 143
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	346 321	195 791
		Immobilisations en cours AV	AW		833
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		1 464
		Créances rattachées à des participations BB	BC		12 682
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		1 440
	TOTAL (II) BJ		BK	393 534	1 246 208
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		2 700
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	982	264 738
		Autres créances (3) BZ	CA		146 331
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
	Disponibilités CF	CG		41 128	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		58 771	
	TOTAL (III) CJ	CK	982	513 670	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 154 396	IA	394 516	1 759 879
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			
CP		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AGV		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 450 000)	DA	450 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	23 790		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	306 951		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	53 128		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	833 869	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	336 761		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	15 176		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	136 621		
	Dettes fiscales et sociales	DY	420 809		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	16 641		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	926 009		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 759 879		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	780 268		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	24 582			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AGV		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 779 873	FH		FI	2 779 873	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 779 873	FK		FL	2 779 873	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	80 841	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	164 658	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 856	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 027 229
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	830 097	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	158 017	
	Salaires et traitements*					FY	1 556 286	
	Charges sociales (10)					FZ	346 962	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* dotations aux provisions*					GA	84 186
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	982
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	25 002	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 001 535
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	25 694	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 317	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 335	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 915	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 915	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 580)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	24 114	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL AGV		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	9 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	46 661	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	55 661	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	135	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	135	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	55 526	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	10 650	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	15 862	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 085 226	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 032 098	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	53 128	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP	113 354	
		- Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	163 486
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	38 192
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 24 589				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	22 700
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6 11 467	obligatoires A9 26 725		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7 11 467	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				135		
Produits des cessions d'éléments d'actif					9 000	
Provisions pour risques et charges					46 661	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AGV

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 759 880 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 53 128 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, la société a choisi de ne pas recourir à la méthode optionnelle, ouverte aux Petites Entreprises, d'amortissement des actifs incorporels.

La société n'a pas pratiqué de dépréciation de valeur des actifs incorporels, compte tenu du test de dépréciation effectué.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 022 439			1 022 439
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 998	4 140		11 138
Immobilisations incorporelles	1 029 436	4 140		1 033 576
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 166		11 532	47 633
- Installations générales, agencements aménagements divers	136 139			136 139
- Matériel de transport	413 965	10 669	26 973	397 661
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 314			8 314
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 220	833	3 220	833
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	620 803	11 502	41 725	590 580
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	33 107	662	19 623	14 147
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 440			1 440
Immobilisations financières	34 547	662	19 623	15 587
ACTIF IMMOBILISE	1 684 786	16 305	61 348	1 639 743

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 140	11 502	662	16 305
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 140	11 502	662	16 305
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		3 220		3 220
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		38 505	19 623	58 128
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		41 725	19 623	61 348

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	1 022 438
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 022 439

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI VILLAIN II 85110 CHANTONNAY	1 000	1 668	25.00	5 943

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	250	250			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 011	3 713		5 723
Immobilisations incorporelles	2 011	3 713		5 723
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	43 350	9 672	11 532	41 490
- Installations générales, agencements aménagements divers	104 898	6 265		111 163
- Matériel de transport	190 692	63 547	26 973	227 266
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 903	990		7 893
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	345 842	80 474	38 505	387 811
ACTIF IMMOBILISE	347 853	84 187	38 505	393 534

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 484 947 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	12 682		12 682
Prêts			
Autres	1 440		1 440
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	265 721	265 721	
Autres	146 332	146 332	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	58 772	58 772	
Total	484 947	470 825	14 122
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	153 307
Fournisseurs - RRR à obtenir	2 366
Etat - produits à recevoir	40 366
Divers - produits à recevoir	3 241
Total	199 281

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 450 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 926 010 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	24 583	24 583		
- à plus de 1 an à l'origine	312 179	166 438	145 741	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 621	136 621		
Dettes fiscales et sociales	420 809	420 809		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	31 818	31 818		
Produits constatés d'avance				
Total	926 010	780 269	145 741	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	14 563			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	165 263			
(**) Dont envers les associés	6 036			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 36 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	21 457
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	70
Dettes provis. pr congés à payer	134 982
Personnel - autres charges à payer	30 209
Charges sociales s/congés à payer	33 848
Charges sociales - charges à payer	2 130
Organismes Sociaux Marc	5 649
Organismes Sociaux Adeline	3 634
Organismes Sociaux Compteur Heures	5 513
Etat - autres charges à payer	1 613
Taxe sur les salaires 01/2022	8 256
URSSAF des Pays de la Loire (NC) 01	763
Taxe d'apprentissage 01/2022	1 331
URSSAF des Pays de la Loire (NC) 01	1 293
ORGANIC CAP	6 657
Clients - RRR à accorder	9 234
Total	266 639

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	58 772		
Total	58 772		

 Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
NANTISSEMENT DU FDS ST VINCENT	90 699
Avals et cautions	90 699
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	236 709
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	327 408
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AGV

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 450.000 Euros

Siège social : CHANTONNAY (Vendée)
55, Avenue de Lattre de Tassigny

RCS LA ROCHE SUR YON 490 735 081

-oOo-

Exercice clos le 31 décembre 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2023

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 16.886 €, comme suit :

- A concurrence de 5 % du bénéfice de l'exercice, soit une somme de 2.656 €
à la réserve légale ; ledit compte se trouvant corrélativement porté
de 23.790 € à 26.446 €
- Le solde, soit la somme de 50.472 €
à la réserve facultative ; le compte « autres réserves »
se trouvant corrélativement porté de 306.951 € à 357.423 €

=====

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci 53.128 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

